

Notre mission : « Des enfants heureux, éveillés et engagés ! »

L'utilisation des fours micro-ondes exclues dans notre service de garde :

Le conseil d'établissement a voté pour la non-utilisation des micro-ondes dans notre milieu de garde en 2025-2026.

Nous avons pu constater une amélioration de l'ambiance lors de la prise de repas. Voici quelques éléments observés :

- Une diminution du bruit lors de la période du dîner.
- Lors de cette période, les éducatrices ont un temps de qualité avec les enfants. Comme elle n'ont plus à réchauffer les plats, elles ont l'opportunité de dîner avec eux. Cela engendre un climat convivial qui engendre des échanges entre l'adulte et les enfants de son groupe.
- La gestion des repas est simplifiée pour l'enfant (pas d'attente, pas d'oubli, pas de perte de plats...).
- Cela nous permet d'aller dîner en dehors des locaux du service de garde. Par exemple, aller dîner à l'extérieur, une valeur essentielle dans notre milieu scolaire.
- Cela nous donne beaucoup plus de temps pour faire des activités scolaires, en voici quelques exemples : improvisation, gymnastique, soccer, médiéval, etc.

Pour toutes les raisons mentionnées, nous n'envisageons pas le retour à l'utilisation des fours à microondes dans notre service de garde pour l'année scolaire 2025-2026.

Équipe du service de garde La Tortue-des-Bois 1840, chemin Principal Saint-Mathieu-du-Parc G0X 1N0